



FEUILLET D'INFORMATION

DIRECTION RÉGIONALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA SÉCURITÉ INCENDIE DE LA
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

PRÉPARATION À L'HIVER

Vents violents

Les vents violents peuvent être associés à des dépressions atmosphériques ou à des phénomènes météorologiques localisés.

On parle de vents violents lorsque les vents soufflent à plus 60 km/h pendant au moins une heure ou lorsque surviennent des rafales de plus de 90 km/h.

Ces phénomènes météorologiques ne sont pas sans conséquence : pannes de courant prolongées, verglas ou ondes de tempête.

En cas d'alerte météorologique de vents violents, **suivez les messages d'alerte météorologique à la radio, à la télévision ou sur Internet.**

Comment se préparer à des vents violents?

- Ayez chez vous les [articles essentiels en cas de situation d'urgence](#).
- Coupez et ramassez régulièrement les branches d'arbre mortes sur votre terrain. Si vous avez des arbres à proximité de fils électriques, [communiquez avec Hydro-Québec](#) ou votre entreprise locale de distribution électrique.

Panne de courant

Les pannes de courant sont souvent la conséquence de phénomènes météorologiques tels que des vents violents ou des tempêtes de neige ou de verglas.

Elles sont normalement de courte durée. En hiver, en cas de longues pannes, les inconvénients sont plus graves pour votre santé et votre sécurité.

Comment se préparer à une panne de courant



- une lampe de poche et des piles de rechange;
- une radio à piles;
- des chandelles;
- un réchaud à fondue et le combustible recommandé;
- un briquet ou des allumettes;
- une couverture chaude.

Si vous possédez un poêle à bois ou un foyer, approvisionnez-vous en combustible. **Installez un [avertisseur de monoxyde de carbone](#)** et vérifiez régulièrement son bon fonctionnement.

Prenez garde

Plusieurs appareils augmentent le risque d'incendie et dégagent du [monoxyde de carbone](#), un gaz inodore, incolore et mortel.

N'utilisez jamais à l'intérieur des appareils de chauffage, d'éclairage ou des poêles conçus pour l'extérieur ou pour le camping comme les barbecues au charbon de bois ou au propane, les chaufferettes de camping ou les poêles au propane.

LA SÉCURITÉ CIVILE AU QUÉBEC « UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE »